

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D202312080

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 28 novembre 2023
Votes exprimés : 17

Séance du 4 décembre 2023

Le 4 décembre 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – C. PAUGET – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER - D. PORTEILLA FOURNIER – R. PERRET – F. PERRET – L. TAQUET – P. STEINMANN - D. DEVISCOURT

ABSENTES EXCUSEES : J. PETRY (procuration à L. TAQUET) – D.ROTH (procuration à E. MARTIN) - E. HEDRICH

ABSENT : C. ROBERT

Secrétaire de séance : Laurence TAQUET

CREATION DE NOM DE VOIE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose pour des raisons de praticité pour les acquéreurs de créer le nom de « impasse de la Grange à Pont » ainsi que les numéros 10 pour le bâtiment A, 40 bâtiment B et 80 pour le bâtiment C et les villas : Villa 1: 61, Villa 2: 87, Villa 3: 93, Villa 4: 117, Villa 5: 121, Villa 6: 135.

Le conseil doit se prononcer sur ces créations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le Conseil Municipal**

- **AUTORISE** la création du nom de la voie « impasse de la Grange à Pont » et les numéros 10 pour le bâtiment A, 40 bâtiment B et 80 pour le bâtiment C et les villas : Villa 1: 61, Villa 2: 87, Villa 3: 93, Villa 4: 117, Villa 5: 121, Villa 6: 135.
- **AUTORISE** le maire ou l'un de ses adjoints à effectuer toutes démarches liées à ce dossier.
- **AUTORISE** le maire à inscrire les dépenses dans le budget de la commune.

Rendu exécutoire
Le 05/12/2023
Publié
Le 07/12/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

